



Quelques initiatives

de l'AMF69 et de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes (MfARA) & ses groupements

1. Accès aux soins

Communauté professionnelle territoriale de Santé des Coteaux Rhodaniens

Nouvelle forme d'exercice coordonné proposée aux professionnels de santé.

Regroupent les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un projet de santé.

Dans la CPTS des Coteaux Rhodaniens, les professions médicales se sont associées aux professions paramédicales : diététiciens, sage-femmes, dentistes, orthoptistes, biologistes mais aussi aux services sanitaires, médico-social et associations - **En chiffres** : 20 communes, 147 adhérents

Exemple de résolution de problème : Grigny n'avait plus de médecin à l'automne 2022.

La CPTS s'est organisée pour créer un incubateur de santé à Grigny → 12 médecins se relaient pour assurer des permanences 3 jours par semaine. La ville a mis à disposition trois locaux et les médecins sont déchargés des tâches administratives (ils ont une secrétaire, une assistante médicale et une infirmière) = ligne solidaire de médecins à Grigny.

Déploiement des dispositifs Médiation Santé et Atelier Santé Ville sur Loire Sud et le Puy-de-Dôme

Aésio Santé, en partenariat avec l'ARS, Saint Etienne Métropole, la Ville de Saint Etienne et la Conférence des financeurs, propose depuis plusieurs années un dispositif de médiation santé pour améliorer l'accès aux droits de la santé, à la prévention, aux dépistages et aux soins des publics en situation de vulnérabilité et in fine lutter contre les inégalités d'accès à la santé. **Aujourd'hui, ce dispositif se développe, à titre expérimental, en dehors des quartiers politique de la Ville, dans le cadre du plan Pauvreté financé par l'Etat.** Firminy, Fraisses, Doizieux et Izieux Le Creux à St Chamond ont été choisies pour bénéficier de ce déploiement pour **accompagner les habitants à travers un suivi individuel dans l'accès aux droits, aux dépistages et aux soins mais aussi pour créer ou accompagner des dynamiques d'action collective de prévention santé.**

2. Santé environnementale

Les maires agissent et innovent au quotidien pour limiter l'exposition de leurs administrés.

Initiative : Métropole de Lyon : la prime air-bois (2017-2022)

→ Aide financière destinée au remplacement des cheminées anciennes générations à foyer ouvert ou vieux poêles à bois par des appareils labellisés « flamme verte » plus performants et surtout moins polluants.

De 1000 euros (à 3000 euros pour les ménages modestes) - 2 454 appareils remplacés entre 2017 et 2022

Depuis avril 2023 : le chauffage au bois est interdit

L'AMF69 : engagée dans l'élaboration (septembre 2022) et le suivi de la mise en œuvre du plan de protection de l'atmosphère : outil de planification qui vise à reconquérir et à préserver la qualité de l'air sur le territoire.

Il permet aux maires et présidents d'EPCI, dans le cadre de leurs compétences en matière de police :

- D'arrêter des mesures préventives (temporaires ou permanentes) pour réduire les émissions des sources de pollution atmosphérique ;
- De créer au besoin des zones de circulation restreinte (article L. 2213-4-1 du code général des collectivités territoriales)

Services de Conseillers en Environnement Intérieur (CEI)

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes propose les services de Conseillers en Environnement Intérieur (CEI) dont les missions consistent à établir des diagnostics des logements de patients atteints de maladies respiratoires.

Ces visites sont pratiquées sur prescription médicale uniquement (allergologue, dermatologue, ORL, pneumologue, pédiatre, généraliste, etc.). Le coût de ces visites est intégralement pris en charge par l'Agence Régionale de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Conseiller en Environnement Intérieur est un professionnel formé à la recherche de polluants, irritants et allergènes dans le lieu de vie (habitation, lieu de travail, écoles, etc.) et au conseil afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur. Il intervient à la demande du médecin pour ses patients souffrant d'allergies et/ou de pathologies respiratoires. Il réalise des audits de l'intérieur du logement, donne des recommandations et établit un compte rendu de visite pour le patient et pour le médecin prescripteur.

Le CEI met à disposition son expertise « Santé et environnement » pour l'organisation d'actions collectives de sensibilisation et d'information auprès du tout public et/ou de professionnels. Des solutions, des conseils pratiques (aération, limitation des irritants, etc.) et des mesures d'éviction du ou des produits allergènes sont proposés. Des documents d'information diffusés par des organismes accrédités (ADEME, INPES, etc.) sont remis. Le service de CEI recontacte la personne par téléphone 6 à 9 mois après la visite pour évaluer l'impact de la visite et les améliorations constatées.

L'action « Chez moi, je dis stop aux polluants »

L'action « Chez moi, je dis stop aux polluants » organisée par la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes sous la forme d'un cycle prévention en ligne permet aux participants de mieux identifier les différentes sources de pollution, d'être mieux informé et de pouvoir appliquer des conseils et solutions simples dans son quotidien. Elle se déroule sous la forme d'un parcours autour du logement avec une entrée commune sur la qualité de l'air intérieur « un air plus sain dans mon logement » suivi de plusieurs modules sur certaines pièces du logement.

3. Action sociale

La Petite enfance

Acquisition de plusieurs (micro) crèches

Les acquisitions récentes de plusieurs micro-crèches par la Mutualité Française Rhône - Pays de Savoie : « Au pays des Pandas » à Ste Colombe, « Les petites grenouilles » à Roussillon et « La ruche aux abeilles » à St Clair. Avec une capacité d'accueil de 10 enfants, ce mode de garde privilégie **l'accueil individualisé des enfants**, un mode de garde plus « cocooning » à mi-chemin entre l'assistante maternelle et le collectif. Ce type de crèche est soumis aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif classiques, avec des locaux répondant aux normes de sécurité et des aménagements mis en place pour favoriser l'éveil et la sécurité des enfants.

Quatre crèches roannaises rejoignent le groupe Aésio Santé dès ce début d'année 2024. L'association Amicroero, réunie en Assemblée Générale le 14 décembre 2023, a approuvé le transfert des 4 crèches situées à Roanne et Mably au groupe Aésio Santé : les Petits Tourbillons, l'Arc-en-Ciel, les Pieds dans l'Ô et la Ronde des Câlines. L'association et Roannais Agglomération ont été très attentifs à retenir un partenaire qui partage les mêmes valeurs et qui ait les mêmes exigences sur la qualité d'accueil des enfants, le rôle de la structure en matière d'inclusion sociale et les conditions de travail des salariés.

La Crèche « Les marmots » agréée pour recevoir un tiers d'enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique

La crèche « Les marmots » d'Aésio Santé à Saint-Etienne est gérée dans le cadre d'une Délégation de service public : elle comporte 36 berceaux avec une particularité unique sur la ville puisqu'**elle est agréée pour recevoir un tiers d'enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique**.

Le Conseil Local de la Parentalité CC Beaujolais Pierres Dorées

Le groupement de communes a mis en place avec la CAF et le Conseil Départemental du Rhône **un Conseil Local de la Parentalité qui regroupe tous les acteurs institutionnels, associatifs... qui œuvrent dans le champ de la parentalité**.

Il a élaboré un guide recensant l'ensemble des structures qui interviennent sur le périmètre de la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées et qui peuvent accompagner les parents dans leur rôle, quel que soit l'âge de leur enfant, la situation qu'ils rencontrent, le besoin qu'ils expriment.

Exemple : modes d'accueil, enfants en situation de handicap, écoute psychologique pour parent, accompagnement social, cas de violence ou harcèlement, situation de deuil.

Les jeunes

La mise en œuvre du « LDA Jeunes »

La Mutualité Française en Isère à travers son pôle action sociale du PHIJ (Pôle Habitat Insertion Jeunes) a été choisie pour mettre en œuvre le « **Logement D'Abord des jeunes sans ressources** » suite à un appel à candidature lancé par Grenoble Alpes Métropole et la DDETS de l'Isère. **Ce dispositif permet à 30 jeunes de 18 à 25 ans dépourvus de domicile personnel et de ressources d'accéder à un logement (via un bail glissant), de jouir d'un accompagnement social renforcé par étape et de bénéficier d'un pécule mensuel de 500 euros. La majeure partie des jeunes partage le sentiment d'avoir gagné en autonomie et d'avoir repris confiance en eux. Une meilleure couverture de santé et d'accès aux droits sont aussi visibles.**

Les personnes âgées

Partenariat avec l'ARS

Alertée par la situation financière des EHPAD, **l'AMF69 s'est engagée aux côtés de l'ARS pour soutenir le secteur des personnes âgées en participant à la commission départementale de suivi et examen de la situation financière des structures médico-sociales en difficulté.**

Dans le cadre du fonds d'urgence de 100 millions d'euros décidé par la Ministre en septembre, un fond de soutien exceptionnel a été mis à disposition par l'ARS (**729 000 euros= Rhône, 1 642 312 euros= Métropole de Lyon**).

Cela a permis d'aider 28 structures du Rhône et de la Métropole de Lyon (12 et 16).

En complément, l'ARS s'est engagée financièrement au titre de crédits non reconductibles pour soutenir les besoins en trésorerie des ESMS en difficultés et a fléché d'autres axes de financements complémentaires pour financer des actions liées à la prévention, qualité et sécurité des soins, le développement des qualifications pro et renforcer l'attractivité de l'exercice des professions.

Le montant de ce soutien : 2 555 672 (Rhône), 1 562 453 (Métropole de Lyon)

Les maires et présidents d'intercommunalité ont un rôle majeur dans l'inclusion sociale des personnes âgées, l'accès aux droits, la coordination des acteurs, le développement d'une offre de mobilité adaptée, de logements inclusifs.

Saint-Genis-Laval, Plateforme « Onakasaider »

Onakasaider est une plateforme d'aide et d'entraide gratuite et anonyme pour répondre à l'isolement des personnes âgées. Elle a été imaginée par le conseil des aînés et soutenu par la mairie de Saint-Genis-Laval.

Les volontaires, particulier ou association, accompagnent les personnes âgées pour des missions variées : Promenade, visite au cimetière, aide pour les courses, accompagnement aux rdv médicaux, visites culturelles, aide au déplacement des charges lourdes, transports.

La Cité des Aînés

Il s'agit d'un **concept innovant** développé par Aésio Santé à Saint-Étienne qui révolutionne les codes de prise en charge des personnes âgées, et **répond à tous les besoins de la personne âgée en termes de santé, bien-être, lien social, hôtellerie et restauration**. Il permet d'éviter les ruptures de parcours en s'adaptant aux différents niveaux de dépendance. **En collaboration avec l'ARS et les conseils départementaux, des Cités des Aînés ont été créées à Valence et prochainement à Privas qui intégrera une offre de répit et des réponses domiciliaires.**

Le renforcement de l'habitat inclusif pour les seniors

C'est une réponse adaptée aux seniors autour d'un projet de vie sociale partagée. Situés à proximité des commerces et des professionnels de santé, ces logements offrent un grand confort et disposent d'équipements adaptés au vieillissement. **Ces logements s'adressent à des personnes âgées autonomes qui souhaitent participer à une vie sociale au sein de leur habitat et de leur environnement, et vivre à domicile le plus longtemps possible voire jusqu'à la fin de vie.** Ils sont gérés par Aésio Santé et situés à Privas, Alissas, Clérieux, Orcet, Clermont-Ferrand, Lempdes, Cournon et Chauriat avec le soutien de l'ARS, les conseils départementaux de l'Ardèche et du Puy-de-Dôme.

Les personnes en situation de handicap

L'ouverture d'un Dispositif d'AutoRégulation (DAR)

Ce dispositif a ouvert à l'école Elisée Chatin à Grenoble. Il est porté par l'Institut Médico-Educatif "Le Hameau" de la Mutualité Française Isère et soutenu par la mairie de Grenoble. Il vise à mieux intégrer les enfants autistes dans le milieu scolaire, à réduire leurs troubles du comportement et à développer progressivement leur autonomie dans les apprentissages. C'est un concept qui vient du Canada et qui est inspiré des recherches en neurosciences.

L'ouverture d'une classe formation à l'AFPA pour les 15/20 ans du DITEP*

Le centre de formation de Pont de Claix et le CMPF du DITEP de Varcis de la Mutualité Française Isère ont signé une convention partenariale en octobre 2023 permettant à une quinzaine de jeunes présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité d'intégrer la classe formation dans les locaux de l'AFPA (Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes). **Les jeunes inscrits à cette classe formation ont le projet de s'insérer dans un devenir professionnel, pour cela ils ont le désir de découvrir et de développer leurs compétences dans de nombreux corps de métiers.**

**Dispositif des Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques*